

Héric Infos

Le magazine de votre commune



Mars 2021



Vie Municipale

P.2-8

Les Associations

P.9-14

Intercommunalité

P.15

Édito du Maire



Le printemps arrive maintenant à grands pas, avec lui renaît l'espoir. L'espoir d'une vaccination dans les semaines ou les mois à venir, selon les cas, devrait permettre un retour progressif à une vie normale. Ce ne sera sans doute pas tout à fait la vie d'avant. D'abord parce que cette pandémie aura eu des conséquences sur la santé de certains d'entre-nous, mais aussi parce qu'elle devrait laisser des traces matérielles et dans nos comportements quotidiens, par exemple : lavage des mains plus fréquent, port du masque dans certaines circonstances lorsqu'un virus sera annoncé, recours plus aisément au télétravail. L'essentiel, outre la santé, est que nous retrouvions la liberté d'aller et venir, de rencontrer notre famille, nos amis, bref de vivre en société.

Dans un tout autre registre, concernant la commune, le début du printemps est traditionnellement le moment de préparer le budget de l'année. Avant cela, nous devons avoir, un mois auparavant, ce que l'on appelle un débat d'orientations budgétaires. Cet exercice nous a amenés en février à regarder les dépenses du passé avant de nous projeter vers les années à venir.

Il apparaît que les investissements lourds décidés lors des années passées laissent, en ce début de mandat, une situation financière avec des perspectives limitées. Malgré cela, tout en étant prudents, nous souhaitons offrir à notre commune la possibilité d'aller de l'avant. Aussi, nous faisons le choix d'un plan d'investissements correspondant sensiblement à notre programme, avec la limitation suivante : nos décisions d'investissements ne dépasseront pas la capacité de financement générée pendant les 6 ans du mandat. Cela correspond sensiblement à des dépenses, dans ce domaine, deux fois moins importantes que celles décidées pendant le mandat précédent. Pour cela, afin que la situation financière reste acceptable, nous devons notamment freiner nos dépenses de fonctionnement et opérer différents ajustements sur lesquels je reviendrai ultérieurement.

En même temps, la crise sanitaire en cours a et aura des conséquences sur l'économie. En conséquence, notre collectivité doit être particulièrement attentive et faire preuve de la solidarité nécessaire envers les plus fragiles. Elle est aussi à l'écoute des différents acteurs de la vie locale : associations, commerçants, artisans, agriculteurs...

Parallèlement, notre commune doit améliorer durablement la qualité du traitement des demandes et réclamations des habitants. C'est particulièrement pour cette raison que nous avons décidé de renforcer l'encadrement de nos services techniques.

Enfin, je termine en vous souhaitant une bonne lecture de ce 2^e numéro de l'année d'HERIC INFOS, nouvelle monture du magazine communal qui désormais paraîtra tous les 2 mois.

Jean-Pierre JOUTARD,
Maire

Conseils municipaux

18 janvier

INTERCOMMUNALITÉ

CCEG - ZAC Érette Grand'Haie – Cession de la voie communale 5

À l'unanimité, Le Conseil Municipal approuve la cession des parcelles XO 46 (613 m²) et XN 286 (614 m²) à la CCEG et propose un prix de 4 € le m², soit 4 908 €, correspondant au prix actuel du marché.

CCEG – Convention du Service Commun Informatique

Adoption à l'unanimité

SYDELA – Modification des statuts

Adoption à l'unanimité

Avis sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Estuaire de la Loire »

Adoption à l'unanimité, sous réserve de la prise en compte des réserves émises sur :

- La cartographie des zones humides
- La compensation de l'aménagement des zones humides
- Le programme de réhabilitation des assainissements individuels à poursuivre
- La cohérence avec le SAGE Vilaine

ÉCONOMIE LOCALE

Demande d'avis relatif aux demandes de dérogation au repos dominical des commerces les dimanches 24 janvier 2021 et 7 février 2021

Adoption à l'unanimité

FINANCES

Autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021

Adoption à l'unanimité

Portage foncier - information

Le Conseil Municipal prend connaissance du portage foncier dont bénéficie la Commune.

Acceptation du fonds de concours de la CCEG – Chaucidou RD 37

À l'unanimité, acceptation du fonds de concours de la CCEG d'un montant de 10 000 € pour l'aménagement d'un chaucidou sur la RD 37.

RESSOURCES HUMAINES

Réorganisation des services techniques

Par 23 voix pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal décide la création d'un poste à temps complet pour la direction opérationnelle du Centre Technique Municipal, dans le cadre d'un contrat de projet de 3 ans.

Affaires scolaires – création d'un poste d'agent polyvalent de restauration, d'entretien et d'animateur périscolaire, dans le cadre d'un contrat aidé

Adoption à l'unanimité

**Vous pouvez consulter les procès-verbaux des
conseils municipaux sur le site www.heric.fr
rubrique conseil municipal**

15 février

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Département – Projet très haut débit départemental « objectif fibre »

À l'unanimité, le Conseil Municipal demande que l'objectif de déploiement du « Très haut débit en fibre optique » sur l'ensemble du territoire de la commune soit revu et anticipé à fin 2022 au lieu de 2024.

FINANCES

Débat sur les Orientations Budgétaires 2021 (DOB)

À l'unanimité, le Conseil Municipal engage le débat relatif aux orientations budgétaires et prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021.

URBANISME

Acquisition de la parcelle AK 136, située rue Aimé Cesaïre

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle AK 136 d'une superficie de 351 m² située en zone UB au PLUi à l'euro symbolique à la société INVEST'INNOV.

RESSOURCES HUMAINES

Centre de Gestion de Loire-Atlantique

Par 22 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide d'adhérer au service de prévention des risques professionnels du CDG 44 pour la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité

À la recherche d'un mode d'accueil pour votre tout-petit ?

Le guichet unique est là pour vous aider

Deux modes d'accueil sont possibles pour les tout-petits :

- L'**accueil individuel** chez une assistante maternelle ou en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
- L'**accueil collectif** au Multi-accueil

Contactez Sylvie PROSPER-GUIOT, la responsable du guichet unique, pour fixer un rendez-vous de pré-inscription :
par téléphone au 02 28 02 21 16
ou par mail relaispetiteenfance@heric.fr

Lors de ce rendez-vous individuel et personnalisé, les différents modes d'accueil existant à Héric seront présentés.

Une analyse des besoins est effectuée avec la famille et différents documents pourront être remis :

- La liste des assistantes maternelles et les coordonnées des 3 MAM
- La liste des sociétés agréées de garde à domicile
- Une fiche de pré-inscription pour le multi accueil (*uniquement pour les familles domiciliées sur HERIC*)

Zoom sur la restauration scolaire

Qu'y a-t-il au menu?

Les repas sont confectionnés par la société RESTORIA, sur le site de la cuisine centrale de Marie Curie. Depuis septembre 2020, les repas respectent les objectifs suivants :

- 35% de produits bio
- 50% de produits locaux
- 65% de fait maison
- La volaille est en label rouge ou équivalent
- Le pain est livré quotidiennement des deux boulangeries de la commune
- Les légumes frais viennent des producteurs locaux
- Un repas végétarien est servi toutes les semaines
- Respect de la saisonnalité des produits



Les élèves sont sensibilisés au gaspillage alimentaire par le biais notamment de la pesée des déchets. Le poids moyen de déchets par élève à Héric est bien en-dessous de la moyenne nationale communiquée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Un contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations a eu lieu le 21 janvier dernier sur notre lieu de production. Le rapport a mentionné que le niveau d'hygiène de cet établissement était très satisfaisant.



Félicitations à toute l'équipe de la restauration !

Comment fonctionnent les restaurants scolaires durant ce contexte particulier?

Au vu de la crise sanitaire actuelle, nous avons dû à plusieurs reprises réadapter notre fonctionnement aux protocoles sanitaires successifs. Les 35 agents du service scolaire ont modifié leurs pratiques et leur fonctionnement à plusieurs reprises, en concertation permanente avec les équipes enseignantes. Sous l'impulsion des référents de site, l'implication et l'adaptabilité de chacun au quotidien ont permis de pouvoir continuer à accueillir les enfants dans de bonnes conditions, malgré ce contexte compliqué.

À ce jour les règles suivantes sont en place :

- Afin d'éviter le brassage, les enfants restent au sein de leur groupe-classe
- Chaque groupe-classe est séparé de 2 mètres des autres groupes durant le repas
- Des plans des tables ont été créés afin que les enfants mangent chaque jour à la même table, sans changer de place
- Les enfants doivent porter le masque lors de leurs déplacements durant le repas et lorsqu'ils ont fini leur repas
- Les agents procèdent à une désinfection des tables après chaque service

La sécurité de la traversée des villages

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme nous avons engagé des actions visant à la sécurité routière des villages de notre commune.

Pour cela nous avons débuté une grande campagne de mesure dans 14 villages d'Héric après avoir défini en commission les villages concernés et les critères de différenciation. Cette campagne s'appuie sur des relevés du nombre de véhicules, de la vitesse, en campagne comme dans le bourg. Pour ce faire nous utilisons l'appareil de comptage appartenant à la CCEG et le radar pédagogique acquis récemment par la commune. Ces mesures font l'objet d'un suivi régulier par le policier municipal.

Dès la fin de cette campagne, les résultats seront analysés en commission afin de définir les actions à engager sur le terrain pour améliorer la sécurité. Ces actions feront alors l'objet d'une concertation avec les riverains.

Travaux de voirie 2021

Concernant les travaux d'enrobés et la réfection des trottoirs, le budget de fonctionnement de la commune nous oblige à prioriser les secteurs à refaire.

Un pré-diagnostic a été effectué par le service technique, une tournée d'inspection a eu lieu avec les membres de la commission le 16 février 2021 afin que chacun puisse se faire sa propre idée. La liste des secteurs prioritaires sera définie lors d'une prochaine commission. En parallèle des actions de groupement de commande d'enrobé sont envisagées afin d'obtenir le meilleur tarif.

À noter que le parking de l'école Jean Monnet ne sera que provisoire pour la rentrée de septembre. Une étude est en cours sur les futurs abords de l'école (parking voitures, vélos, arrêts des cars) afin de sécuriser les entrées et sorties des élèves.

Les travaux d'entretien courant se poursuivent sur les chemins gravillonnés de notre campagne. Ces travaux intégreront sous peu le plan pluriannuel des équipements de la commune.

Nouveaux agents



Fatima BOUAINOUCHE
en qualité d'agent polyvalent
sur le temps méridien
et le temps périscolaire
en contrat aidé.



Sandra ROUXEL
en qualité de référente de site
pour l'école Jean MONNET
(en remplacement de Charlène OGER
en congé parental).

Nous leur souhaitons la bienvenue!



Infos élections

En raison du contexte sanitaire, les élections régionales et départementales initialement prévues en mars ont été repoussées aux **13 et 20 juin prochain**.

Pour les mêmes raisons, les bureaux de vote 3 et 4 qui se trouvaient habituellement à l'école Jean Monnet vont être déplacés à l'Espace des Bruyères. Ce changement de salle permettra de respecter les règles sanitaires en vigueur. Les cartes d'électeur ne seront pas modifiées.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au vendredi 7 mai inclus** soit

- **en vous déplaçant en mairie** avec le formulaire d'inscription (que vous pouvez trouver en ligne), une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **en vous inscrivant en ligne** via le site service.public.fr

Vous avez déménagé mais vous habitez toujours sur Héric?

Présentez-vous en mairie **avant le 7 mai** avec un justificatif de domicile de moins de trois mois pour que le service élection mette à jour la liste électorale. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur avant le scrutin.

Les Sapeurs-Pompiers d'Héric à l'honneur

En ce début d'année, des officiers de notre centre de secours ont été mis à l'honneur.

En effet, pour cette première promotion de l'année, trois Sapeurs-pompiers ont été promus au grade supérieur. Compte tenu des contraintes sanitaires, ces remises de galons ont été réalisées en comité restreint dans l'enceinte du CIS, en présence des autorités municipales ainsi que du SDIS 44.



Les Sapeurs-Pompiers héricois promus.

De haut en bas et de gauche à droite : le Lieutenant-Colonel Pierre-Yves GUÉNÉGO, représentant du SDIS44, M. le Maire Jean-Pierre JOUTARD, le Capitaine Marc JULIENNE, le Lieutenant Honoraire André LEBASTARD et le Lieutenant Sébastien TAUGAIN.

Après 15 années en qualité de chef du centre de secours d'Héric le **Lieutenant Marc JULIENNE** est promu au grade de **Capitaine**. Cette nomination bien méritée, est motivée par la qualité d'un parcours de 32 années de service. bercé très jeune par le bruit des sirènes, il suit sans hésitation le même chemin que son père, lui-même Sapeur-Pompier volontaire au Centre de secours d'Héric depuis 1969, et décédé accidentellement en partant en intervention en 1984. Pour son engagement au service des autres, Marc JULIENNE a reçu la médaille d'argent pour service exceptionnel en décembre 2014 ainsi que la médaille d'or des Sapeurs-Pompiers le 4 décembre 2019.

Il va prochainement suivre une formation opérationnelle de « chef de colonne » à l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers) à Aix-en-Provence.

Le second officier mis à l'honneur est l'**Adjudant Sébastien TAUGAIN**, promu au grade de **Lieutenant**. Âgé de 36 ans, cet adjoint au chef de centre, chargé principalement des moyens opérationnels, a débuté son engagement de sapeur-pompier volontaire au centre de secours d'Héric en avril 2003. Engagé parallèlement à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) en 2002, il apporte à ses collègues de la commune un savoir-faire indéniable par la formation et le partage d'expérience. Il a reçu à la BSPP la médaille de bronze du courage et dévouement en avril 2004 ainsi que la médaille d'argent de la défense nationale en janvier 2009. Il a également reçu au centre de secours la médaille de bronze des Sapeurs-Pompiers en juillet 2017 ainsi que celle de l'Union Départementale en décembre de la même année.

Sébastien TAUGAIN va bientôt être formé « chef de groupe » auprès de l'ENSOSP à Aix-en-Provence.

Le grade de **Lieutenant Honoraire** a été remis à l'**Adjudant-Chef André LEBASTARD** mettant à l'honneur un engagement de 39 ans comme Sapeur-Pompier volontaire au service des autres.

Atteint par la limite d'âge, le 19 janvier 2020 il cesse son activité opérationnelle après un engagement sans faille, participant notamment à des missions de grande ampleur comme la pollution de l'ERIKA, et les feux de forêt dans le sud de la France en 2017.

Malgré la mise à la retraite, il reste un référent actif vis-à-vis de l'union départementale.

Après avoir reçu la médaille pour mérite exceptionnel de Monsieur le Préfet de Loire Atlantique, il a reçu à l'occasion de sa promotion au grade de lieutenant honoraire des mains de Monsieur le Maire, la médaille de la ville d'Héric, soulignant ainsi une implication citoyenne importante ainsi qu'un exemple à suivre.

Nouveaux commerçants

Romain PIGNY et Julie MÉTHIVIEZ ont repris la boulangerie au 3 rue Saint Pierre, depuis le 15 février, qui se nomme désormais «Au pain qui pense».

Fils de boulanger et fille de pâtissier, Romain et Julie sont engagés dans une démarche éthique par le biais du label agri-éthique, locale par l'utilisation de farines biologiques provenant des minoteries de Boussay et Pornic.

Et si vous vous demandez si tout est fait sur place ?

La réponse est oui, viennoiseries et pâtisseries 100% maison!



Romain, Julie et leur équipe vous accueillent du lundi au samedi.



Hommage

Nous avons appris avec émotion le décès de M. Maurice BRETEL le 9 février dernier. Nous souhaitons présenter nos hommages à ce citoyen qui a activement participé à la vie de la commune. Fondateur et président d'honneur de l'association UNC AFN, à l'origine de plusieurs animations locales, nous saluons son implication dans les tournois de foot, concours de belotes, courses de poney, fêtes du 14 juillet et bar du tandem. Ancien administrateur de la Caisse Rurale, proche du monde rural et réputé comme une personne au grand cœur, il a bien souvent aidé son prochain. Il fut même décoré pour acte de bravoure suite à son service militaire.

Nous remercions particulièrement l'ancien conseiller municipal, pour son engagement au cœur de la commune durant deux mandats, de 1971 à 1983.

L'ensemble des élus présente leurs condoléances et leur profonde sympathie à la famille et aux proches.

Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie.

C'est la vie qu'il y a eu dans les années.

Expression de la minorité

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le bulletin d'information précédent, nous vous avons informés de la modification du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la future mairie. Cet équipement devait permettre d'assurer une autoconsommation pour les bâtiments publics situés autour de la place du marché (Mairie, Médiathèque, Plein ciel, le Relais Petite Enfance).

Aujourd'hui le projet a été réduit au strict minimum. Ces panneaux n'alimenteront que la Mairie et le surplus de production sera revendu.

Nous pensons, qu'il est important d'attirer l'attention des Héricois sur le fait que la réduction de ce projet n'est pas en cohérence avec nos ambitions en matière de développement durable.

Le Conseil Municipal du 2 novembre 2020 a voté (22 voix pour et 6 abstentions) le principe de la création, par une société d'économie mixte, d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur les parkings de la salle des Bruyères et du collège. Ces équipements seront donc réalisés sur le domaine public et la commune percevra en contrepartie un loyer annuel de 100 €.

Sans remettre en cause ce projet louable de développement durable, nous estimons que les profits potentiels liés à la revente de l'énergie produite devraient permettre d'obtenir un loyer plus que symbolique.

Par ailleurs, la structure minimaliste des équipements proposés et prévus pour 30 ans sur les parkings (absence de récupération des eaux pluviales, ...) ne semble pas en adéquation avec les bénéfices attendus par la population (confort de stationnement, visuel, ...).

LES ASSOCIATIONS

Nos associations souffrent énormément en cette période et particulièrement le cinéma, mais rien n'est prévu pour l'instant au niveau de la commune pour les aider financièrement. En effet, les mesures sanitaires en vigueur ne permettent pas l'organisation de manifestations, qui sont pour beaucoup source de revenus qui participent à leur bonne santé et aussi au dynamisme de notre commune.

Nous sommes donc attentifs aux mesures qui pourraient être prises pour soutenir notre tissu associatif. Ces associations sont aussi pour une partie d'entre elles des employeurs. Les dossiers de subventions 2021 ont été déposés alors ne serait-il pas utile de s'y pencher et de mettre en place un fonds de solidarité complémentaire selon les situations, de façon équitable et transparente, mais aussi de les accompagner sur les dispositifs de la communauté de communes et de l'État auxquels elles peuvent prétendre...

La culture, les loisirs, les sports... nous semblent les grands oubliés, alors qu'ils sont essentiels à notre moral, notre épanouissement, notre bien-être à tous, enfants, jeunes et adultes.

COMMUNICATION

Les moyens de communication de la commune vis-à-vis des citoyens sont aujourd'hui à l'arrêt ou presque, Les mesures sanitaires ne permettent pas d'accueillir le public lors des réunions du conseil municipal ...

Il nous semble important, pour ne pas dire primordial, de relancer tous les moyens possibles pour rester en contact et mieux informer les Héricois. (Que ce soit la page Facebook de la commune, les panneaux d'information, les panneaux lumineux ...).

Il en va du bon fonctionnement de notre institution et du devoir de transparence envers les citoyens.

L'équipe « AGIR POUR BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE »

L'agriculture sur la commune

Une commune rurale

Héric est avant tout une commune rurale dotée d'une agriculture dynamique. Notre commune compte plus de 40 exploitations agricoles, qui représentent 62% de la surface de notre territoire.

Les agriculteurs ont la volonté forte de pratiquer une agriculture raisonnée (sensibilité à l'environnement) et très diversifiée. En effet 10% des exploitations héricoises sont labellisées agriculture biologique. Sur le territoire d'Erdre et Gesvres, 12% des exploitations sont passées en agriculture biologique ces 5 dernières années.

Une agriculture dynamique et proche de sa population passe par le développement des circuits courts, notamment de la vente directe. L'ouverture d'un magasin de producteurs locaux dans le bourg est en réflexion, avec la volonté de proposer des produits locaux, de qualité et à impact environnemental faible. Les agriculteurs souhaitent poursuivre l'organisation de la journée rando ferme, qui existe depuis 20 ans, afin de faire découvrir leur travail, leurs exploitations et leurs animaux.

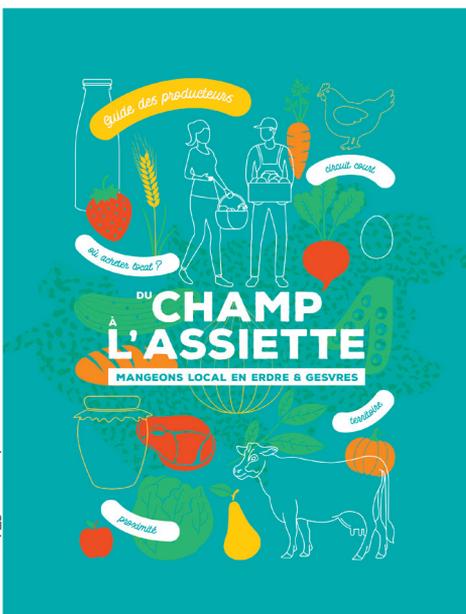
Notre territoire communal présente une grande diversité d'exploitations : avec deux activités principales, notre commune se situe dans un bassin laitier avec 21 exploitations de vaches laitières, 6 exploitations de vaches allaitantes destinées à la production de viande bovine. On compte également trois apiculteurs, de l'élevage porcin, des cultures céréalières et du maraichage. Sur le territoire de la communauté de commune, se trouvent également de l'élevage ovin-caprin, de l'élevage équin, des volaillers, des cultures fruiticole et céréalières.

Entre 2015 et 2019, le territoire d'Erdre et Gesvres a perdu 10% de ses entreprises agricoles et compte désormais 344 entreprises. On observe une restructuration des exploitations avec des entreprises moins nombreuses mais plus conséquentes et la stabilisation du nombre d'emplois agricoles. Une exploitation sur cinq emploie des ouvriers agricoles qualifiés. Toutefois, il est parfois difficile pour les exploitants agricoles de se consacrer à cette seule activité, 16% de nos agriculteurs exercent à temps partiel et cumulent avec une autre activité.

La proximité avec la métropole nantaise exerce une forte pression foncière, nous restons vigilants face à l'urbanisation galopante. Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), en vigueur depuis janvier 2020, s'attache à la préservation des zones agricoles (les surfaces agricoles utiles). Notre souhait est de maintenir des activités rurales à proximité des populations.

Des agriculteurs héricois sont vieillissants et proches de la retraite, 31% des agriculteurs ont plus de 55 ans. Dans les années à venir, de nombreuses exploitations seront à reprendre, 110 dans les sept prochaines années au sein de la CCEG. Afin de préserver notre territoire et notre mode de vie rural, il est indispensable de promouvoir tous les métiers de l'agriculture avec l'appui de la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, qui accompagne le renouvellement des générations.

Le Guide des producteurs se décline au format numérique!



La communauté de communes décline le guide des producteurs locaux au format numérique ! Un site web dédié à l'agriculture et aux producteurs d'Erdre & Gesvres pour manger frais, local et de saison.

Vous recherchez des producteurs près de chez vous ?

Inscrivez juste le nom de votre commune ! Une recherche par type de produit est également possible. Y sont référencés également les marchés locaux, magasins de vrac, brasseurs, et autres spécialités et bien sûr, le calendrier des fruits et légumes de saison.

Vous êtes producteur local et vous ne figurez pas encore sur notre site ?

Contactez Rachel VIROLE, chargée de mission agriculture et alimentation, 07 63 52 50 20.

contact@mangerlocal-cccg.fr www.mangerlocal-cccg.fr



Vie associative

L'Inter Association Héricoise (IAH)

Dans l'attente d'un retour à la normale...

Voilà un peu plus d'un an, dix associations se sont unies avec un seul objectif, redonner aux Héricois un moment festif et convivial, pour palier l'arrêt des « 24H tandem ».

Malheureusement la crise sanitaire a stoppé net le projet, et mis l'association en sommeil. Tout était pourtant prêt, pour que le second week-end de juin 2020, retrouve sa place dans le calendrier événementiel héricois. Et au vu de la situation, l'année 2021 ne sera pas non plus celle du retour de notre fête annuelle. Mais, I.A.H vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 11 juin 2022 pour une journée haute en couleurs.

D'ici là, dès que nos gouvernants nous donneront le feu vert de sortie de crise, nous vous proposerons une grande soirée, sous le signe du partage et de la convivialité. L'occasion pour chacun d'avoir le plaisir de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

En attendant, prenez soin de vous.

À bientôt

Le Héric Handball ; Le Judo club Héricois, Milles et une Danses ; Le Basket club Héricois ; Las Os ; Le Football club Héricois ; Héric sans Frontières, le Tennis club d'Héric, l'A.M.C, le Guidon club Héricois



Tourisme équestre de la Cormerais

Notre Association de Tourisme Équestre de la Cormerais, organise tous les ans pour les cavaliers et meneurs, des randonnées sur la commune d'Héric et les alentours. Malheureusement le Covid19 nous a imposé d'annuler nos grands rassemblements en 2020.

Selon l'état de la crise sanitaire, nous espérons vous proposer une randonnée fin mars ou avril.

Bien sûr nous tiendrons informé nos adhérents des dates précises le moment venu.

Heureusement les propriétaires de chevaux peuvent continuer à se déplacer pour aller s'occuper d'eux. En attendant nous pouvons toujours étudier de futurs itinéraires de tourisme équestre avec Géocheval sur le site de la F.F.E et Equichemins sur le site d'Equiliberté 44.

Nous attendons de pouvoir faire notre assemblée générale pour y voir plus clair.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre Président Guy GENOIS.

Téléphone 06.07.52.14.15 et le mail chevalloisirsheric@gmail.com



Retour de balade

LAS OS

En 2020, 184 jeunes de 11 à 18 ans ont fréquenté la maison des jeunes.

L'arrivée de l'épidémie de Covid-19 en France et les successifs protocoles sanitaires auront bousculé nos habitudes d'organisations et d'accueil du public à la maison des jeunes. En effet, nous avons dû revoir nos projections, annuler des projets et des accueils, et revoir certains de nos objectifs. Pour autant, Las Os, son équipe et ses membres sont plutôt satisfaits de ce qui s'est vécu dans l'année 2020.

Nos priorités se sont recentrées sur le lien social, le partage et l'écoute : des soupapes de décompression pour beaucoup de jeunes dans ce contexte souvent anxiogène.

Nous avons pu offrir aux jeunes divers temps de loisirs : des activités en tout genre, des sorties, du sport, et des suivis de projets.

De beaux projets se sont développés :

- L'échappée game mobile : une centaine de personnes a relevé le défi proposé par les jeunes de camala'time.
- La création de la junior association « Kréajeunes » : cette nouvelle association de jeunes a notamment fabriqué 100 masques pour équiper la MDJ.

Beaucoup de jeunes ont pu profiter de bons moments à la maison des jeunes!



Les jeunes de la junior asso «Kréajeunes» sont allés défendre leur projet devant un jury de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Elles ont obtenu la deuxième place du concours et sont reparties avec un chèque de 1 200 € pour poursuivre leur projet.

Tennis Club d'Héric

Enfin une bonne nouvelle en ce début d'année !

Malgré le contexte compliqué, les jeunes du Tennis Club d'Héric ont pu étreindre en janvier, avec une joie non dissimulée, la nouvelle halle multi-fonctions.

Le club de tennis a donc désormais les infrastructures qui lui permettront de passer un cap tout en conservant son ossature (-bois) : l'école de tennis, la convivialité, la compétition et le loisir.

Dès les beaux jours revenus (et les autorisations administratives reçues), le Tennis Club d'Héric organisera des journées portes-ouvertes pour permettre aux Héricois de venir découvrir ce sport.

Le Club espère également pouvoir organiser le tournoi annuel en Juin, ainsi que la Palétanque, et des rencontres inter-clubs pour les jeunes et les moins jeunes.

Voilà de quoi mettre du baume au cœur et laisser entrevoir de belles perspectives sportives pour les membres du TCH et nos champions en herbe, le plus rapidement possible espérons-le...



Nouvelle année, nouvelle halle!

YAKAJOUER

L'Accueil de Loisirs des 3-11 ans, un service permanent pour une année particulière.

L'Accueil YAKAJOUER, sous la gestion des PEP Atlantique Anjou, n'a jamais cessé de fonctionner malgré les bouleversements connus depuis 1 an. L'important était de garder le service ouvert. Au fil des situations et des protocoles nous avons maintenu un accueil minimum, tout d'abord pour les enfants de soignants, puis pour tous dès que cela a été possible en suivant les protocoles successifs afin de garantir la sécurité sanitaire pour les enfants.

Un grand merci à l'équipe de permanents qui a su s'adapter tout au long de l'année, en plus du déménagement des espaces d'accueil via l'agrandissement de Marie Curie, en partage avec l'accueil périscolaire et la restauration scolaire. Malgré tout cela les activités continuent de se mettre en place, les projets avancent avec notamment plusieurs séjours pour l'été prochain. Nous comptons bien reprendre notre rythme très bientôt avec entre autres les projets des « plans mercredis » et ceux pour les 9-11 ans. En dehors des activités de loisirs diverses proposées chaque jour, les grandes lignes de cette année sont :

- Activités scientifiques,
- Class code et programmation robotique
- Un projet de film
- Un Facebook alimenté d'idées d'activités
- Pré-ados : projets en autonomie et prévention
- Conseil d'enfants
- Projet maternelle : sensibilisation aux cinq sens

La fréquentation depuis cet été n'a pas beaucoup baissé, l'accueil reste un service indispensable aux familles et un lieu de loisirs et détente nécessaire aux plus jeunes, surtout dans les conditions que nous connaissons.

Pour cette nouvelle année 2021 notre équipe évolue. Eloïse CHEVILLARD prend la direction d'un Accueil de Loisirs PEP à La Grigonnais, et Damien ZAWADKA, un animateur riche en diplômes et en expériences nous rejoint en février. Mélanie MACCREZ, co-équipière depuis quelques années, assurera la direction lors des absences de Claudine MICHEL.

En attendant de vous accueillir, vous pouvez nous contacter à :
Yakajouer 32 rue de la Perrière 44810 Héric
yakajouer@lespep44-49.org 02.28.02.20.99.



Héric Football Club

Héric football Club

Section féminine
Catégories U6 à U15 (nées entre 2007 et 2015)

Le foot 100% féminin

Tu es une fille, tu veux jouer au foot avec des filles, découvrir et progresser dans la convivialité ! 🟢

Rejoins-nous !

Aujourd'hui plus de **35 licenciées** (saison 2020/2021) dans des équipes de U6 (2015) à U13 (2008)
Création d'une **équipe U15** en 2021-2022 !
(Essais possibles pour toutes, sans engagement, contactez-nous)

Contact : 06 32 44 54 50

Entraînements spécifiques gardiennes
Educateurs avec licence staps et BMF

Inscription

«Garçon ou fille, nous pratiquons le même football»
Eugénie Le Sommer, Attaquante Equipe de France

Le Héric Football Club poursuit le développement de sa section féminine née il y a 2 ans avec 35 licenciées de 6 à 13 ans. Des éducateurs diplômés (licence STAPS et Brevet Moniteur Football), des dirigeants-es passionnés sont à disposition. Garants des notions de plaisir et d'envie de progresser favorisant aussi bien la découverte d'un sport, son apprentissage et son perfectionnement. Rejoins-nous aux entraînements du mercredi et samedi pour essayer.

Création d'une équipe U15 pour la saison prochaine.

Pour tous renseignements, contacter Sébastien THOMAS au 06-32-44-54-50.

Héric Handball

Depuis bientôt un an, la crise sanitaire a changé le cours de nos vies.

Pour le Héric Handball, cela s'est traduit par une remise en question permanente.

Avant tout, maintenir un lien avec les adhérents, pendant les périodes de confinement. L'utilisation des nouvelles technologies, nous a permis de le faire. Des séances d'entraînements en visioconférence, des défis vidéo lancés par les entraîneurs et dirigeants, des petits jeux sur le site, un mail hebdomadaire, autant de moyen pour maintenir ce lien. Proposer une reprise d'activité sportive dès que possible. Cela n'a pas été une mince affaire. Mise en place des protocoles sanitaires, avec l'aide des équipes municipales. Pouvoir accueillir au gymnase ou en extérieur, dans les meilleures conditions, nos licenciés. Un challenge relevé par nos bénévoles. Et pourtant pas facile, tous ces changements avec lesquels il a fallu jongler. Mais nous avons réussi à nous adapter. Et malgré l'arrêt des compétitions en novembre, la majorité des jeunes reste motivée, et c'est notre plus grande récompense.

Le Héric Handball, traverse cette crise du mieux possible. Des partenaires présents (Merci à eux), des bénévoles toujours motivés, plus de 250 licenciés qui ne souhaitent qu'une chose : jouer au hand, un site internet à 6 500 visites semaine de moyenne, et des projets pour le futur, voilà où nous en sommes.

En espérant pouvoir parler de sport la prochaine fois, en attendant prenez soin de vous Handballistiquement vôtre.



Association pour le Don de Sang Bénévole d'Héric

Les besoins en produits sanguins sont constants et les collectes doivent garantir un approvisionnement régulier. Les régions Centre-Val-de-Loire et Pays de la Loire ont enregistré une baisse du nombre des donneurs de 7% en 2020 par rapport à 2019. Il est donc indispensable que les personnes qui peuvent donner continuent à se mobiliser.

La crise sanitaire avec la fermeture de certains lieux de collectes, lycées, universités et entreprises, a amené l'Établissement Français du Sang et les associations à s'adapter. Ainsi certains horaires de collectes ont été modifiés et la prise de rendez-vous pour le don s'est largement développée. Il s'avère que la prise de rendez-vous est bien perçue tant par les donneurs que par les organisateurs, en effet cela réduit l'attente et rend plus simple l'organisation des collectes. C'est l'EFS (Établissement Français du Sang) qui détermine le nombre de rendez-vous pour chaque collecte.

N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochaines collectes sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Les personnes vaccinées peuvent donner sans restrictions.

Les personnes ayant été malades du coronavirus doivent attendre 28 jours avant un don, les cas-contacts 14 jours. N'hésitez pas à interroger l'EFS en cas de doute.

Pendant les périodes de confinement ou de couvre-feu les citoyens sont autorisés à se déplacer sur les sites de collectes de l'EFS, il suffit de remplir l'Attestation Dérogatoire avec le motif « assistance aux personnes vulnérables ». Un protocole strict a été mis en place afin d'assurer le maximum de sécurité pour les donneurs, le personnel et les bénévoles. Dès leur arrivée les donneurs se voient remettre par les équipes de l'EFS un masque homologué. Il convient bien entendu de respecter rigoureusement les règles de distanciation sociale et les gestes barrières.

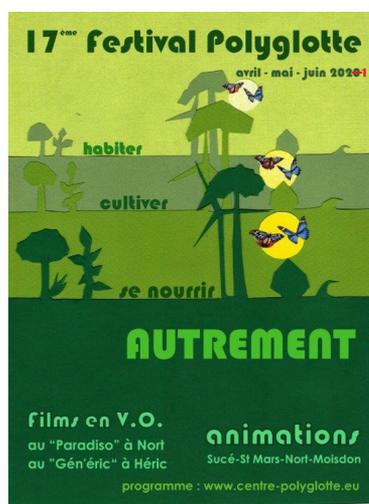
PROCHAINES COLLECTES DE SANG À HÉRIC

Mardi 13 et Mercredi 14 avril 2021 de 16 h 30 à 19 h 30 Espace des Bruyères
Mercredi 16 juin 2021 de 16 h 30 à 19 h 30 Espace des Bruyères
Mercredi 11 août 2021 de 16 h 30 à 19 h 30 Espace des Bruyères
Mercredi 20 octobre 2021 de 16 h 30 à 19 h 30 Espace des Bruyères
Mercredi 15 décembre 2021 de 16 h 30 à 19 h 30 Espace des Bruyères

 **Don du sang**
Un geste citoyen

Polyglotte

17^{ème} FESTIVAL POLYGLOTTE « Bis »



Le Festival Polyglotte, annulé en mars dernier, revient en 2021 avec des animations variées, et un calendrier moins concentré : ainsi il se tiendra sur avril, mai et juin. Les animations invitent à une réflexion autour d'habiter, cultiver, se nourrir AUTREMENT. Deux conférences avec : « Zéro Déchet » par Claire POIRIER et « Une alimentation durable et de qualité accessible à tous ? » avec Gilles DAVEAU alimenteront le débat. Des sorties jardins, visites, exposition aquarelles enrichissent le programme.

Partenaire essentiel du festival, le Gen'éric accueillera 2 séances VOstf en anglais et italien et la soirée de clôture, ciné-débat avec la projection du documentaire « Autonomies » en présence des réalisateurs et de Patrick BARONNET de la Maison Autonome de Moisson-la-Rivière.

Renseignements complémentaires et calendrier complet :

POLYGLOTTE 2 Bis Place du Champ de Foire 44390 NORT-sur-ERDRE

Tel : 02 40 72 12 71 contact@centre-polyglotte.eu et www.centre-polyglotte.eu

Judo Club Héric

Garder le lien et la forme dans le dojo ou à l'extérieur

Avec de nombreux licenciés qui nous ont suivi début septembre, le JCH n'a pas échappé à la situation sanitaire. Il était néanmoins important de garder le lien avec eux, d'entretenir l'envie et d'être prêt à reprendre l'activité rapidement.

Grâce aux réseaux sociaux, de nombreux cours en visio (de 30 mn à 1h) étaient proposés chaque jour à nos licenciés en novembre et décembre : 1 jour = 1 cours, un vrai succès !

Après une reprise très forte en janvier sur les tatamis, la fermeture à nouveau du dojo a poussé le JCH à se renouveler. Les adhérents prennent maintenant l'air pour s'entraîner !

Depuis février, tous les samedis trois cours s'enchaînent : les enfants de 10h à 11h, les adultes de 11h à 12h et les pré-judo de 14h30 à 15h15. C'est également une grande première de mélanger toutes les disciplines adultes : judo, jujitsu, taïso, viet-vo-dao. Cela fonctionne très bien.

Dès la réouverture du Dojo Axel Clerget, le JCH vous offrira à nouveau 14 cours :

- Lundi : Viet Vo Dao adulte
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : judo enfants
- Mardi, jeudi et vendredi : judo / jujitsu ados-adultes
- Mercredi et samedi : Taïso ados-adultes

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année (avec une séance d'essai).

On vous attend tous les samedis !



Les entrainements s'effectuent désormais au grand air!

Pour nous contacter :

judoclubheric@gmail.com

Facebook : @jcheric

Instagram : @jcheric

<https://judoheric.fr>

L'AMAP

Au printemps, l'AMAP d'Héric accueille une nouvelle productrice de produits laitiers chèvre.

La ferme de Cécile est située au Coudray à Plessé, à l'orée de la forêt du Gâvre. Elle y produit de délicieux yaourts et fromages de chèvres poitevines.

Pourquoi cette race ? Parce que leur lait est plus doux ! Les yaourts sont frais, les fromages légers et délicatement parfumés...

Et si ce nouveau contrat était l'occasion pour vous de venir nous rencontrer?

Les distributions se font toujours le jeudi soir au 14 rue de l'Isac. Selon les semaines, vous trouverez légumes, fruits, œufs, pains, galettes, champignons, fromages, volailles, viande de porc, miel, jus de pomme... mais aussi des bières, tisanes, miel etc. Et ce qui est sûr, c'est que vous trouverez des producteurs locaux, bio, passionnés et des bénévoles souriants, toujours ravis d'accueillir et d'échanger avec de nouveaux amapiens. D'ailleurs cette année, ce ne sont pas moins de 85 familles qui adhèrent à l'AMAP !



Cécile, productrice de produits laitiers chèvre, bien accompagnée.

Vous nous rejoignez ?

<https://amapheric.wixsite.com/44810/>



Les déchèteries passent aux horaires d'été

À compter du lundi 29 mars 2021, les déchèteries fermeront à 18h au lieu de 17h.



Approbation de la 1^{ère} modification de PLUi

Approuvé le 18 décembre 2019, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a remplacé définitivement les 12 PLU communaux, connaît sa première évolution en ce début 2021 avec la modification n°1 qui a pris effet après approbation du conseil communautaire le 27 janvier. Cette modification n°1 a fait l'objet d'une consultation des communes et personnes publiques associées ainsi que d'une enquête publique en 2020 visant à recueillir les observations des administrés du territoire : il a été enregistré 1 120 «visites» sur le site présentant la modification et son registre dématérialisé et 117 observations ont été recueillies. Au terme de cette enquête, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet de modification n°1. Faire évoluer un PLUi c'est avant tout permettre la mise en œuvre de certains projets d'aménagement, ouvrir à l'urbanisation en fonction des besoins d'une population grandissante. Ainsi, ce PLUi modifié va par exemple adapter des principes d'aménagement sur certains secteurs, permettre la réalisation du nouveau groupe scolaire à Sucé-sur-Erdre tout en précisant les grandes orientations du projet (orientation, aménagement paysager par exemple) auxquelles les architectes devront se soumettre. D'autres modifications mineures du PLUi relèvent davantage d'une mise à jour, de la correction de coquilles, de l'amélioration de la compréhension du règlement ou encore de l'identification de bâtiments pour changement de destination.

Pour consulter la carte interactive du PLUi modifié, rdv sur plui.cceg.fr

Infos diverses



Informations Atlantic'eau

Eau du robinet, dérogation et nouvelle filière de traitement à Nort-sur-Erdre

L'Agence Régionale de Santé (ARS) recherche un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA-métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs, ce résidu est retrouvé dans plusieurs nappes du département. En sortie d'usine de production du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre, l'ESA-métolachlore dépasse régulièrement la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 µg/litre.

Pour diminuer sa concentration dans l'eau distribuée, atlantic'eau optimise le traitement au charbon actif en grain. Malgré ces actions, la conformité de l'eau n'a pas été rétablie.

Mercredi 30 décembre 2020, le Préfet a signé un arrêté autorisant atlantic'eau à distribuer à la population, sans restriction de consommation, une eau ne dépassant pas 0,6 µg/L pour le paramètre ESA métolachlore. L'ARS rappelle que cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs car ce dépassement demeure bien au-dessous de la valeur sanitaire de consommation de 510 µg/L définie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

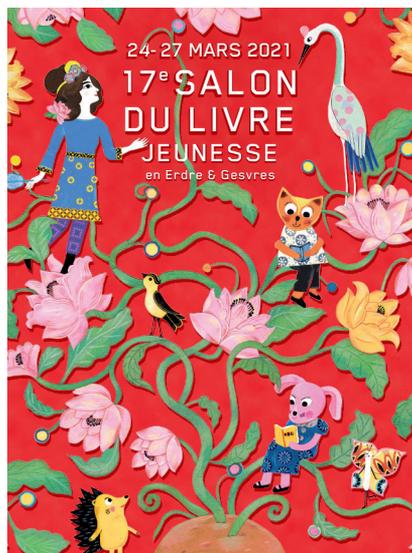
Afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, atlantic'eau lance la construction d'une nouvelle usine de production. Mise en service courant 2023, cette usine sera construite sur le même site pour un montant de 6 500 000 euros.

Enfin, dans le cadre des mesures de protection des captages, atlantic'eau élabore un programme d'actions qui sera arrêté avant le 30 juin 2021. Il inclura des mesures préventives propres à réduire significativement l'usage des produits phytopharmaceutiques dont l'ESA-métolachlore et identifiera des parcelles sans épandage de produits phytosanitaires.

Agenda

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire due au Covid-19

Mars



Plus d'infos sur :
www.salonlivre-erdreetgesvres.fr



Avril

10

Matinée Héric propre

Villages héricois
organisée par la
municipalité

12 et 13

Don de sang

Espace
des Bruyères



Places (très) limitées sur inscription
mediatheque@heric.fr
02 40 57 96 01



Mai

LA MÉDIATHÈQUE D'HÉRIC

ATELIER NUMÉRIQUE

Découverte de l'univers
de Christian Volz

Enfants
7/11 ans



Places limitées
Sur inscription
02.40.57.96.01
mediatheque@heric.fr



Retour sur...

...le spectacle «Un tueur à ma porte» par la Compagnie des Hommes

Dans le cadre de la saison culturelle intercommunale et dans le respect des protocoles en vigueur, la communauté de communes Erdre & Gesvres a pu maintenir quelques spectacles en séances scolaires.

L'Espace des Bruyères a donc été le théâtre du « Polar Grenadine » de la compagnie des Hommes pour quatre séances dédiées à des élèves du CM à la 4^{ème}.

Quatre classes du collège Marcelle Baron ont pu assister à ce spectacle tiré du roman « Un tueur à ma porte » de l'auteure Irina DROZD.

Avec seulement quelques accessoires et gérant les coulisses à vue, deux comédiens livrent une belle prouesse théâtrale en jouant tour à tour tous les personnages.

Les élèves ont complètement adhéré à cette proposition originale. Ils ont aussi pu poser de nombreuses questions à la fin du spectacle.

Malheureusement, compte tenu des directives nationales, la séance tout-public prévue à Grandchamp-des-Fontaines mercredi 17 février a été annulée.

Retrouvez toute la programmation culturelle sur : <https://www.hors-saison.fr/>

HORS SAISON